

CDI

Bilan 2004-2005

Projet 2005-2006

SOMMAIRE

BILAN CDI 2004-2005

1. Les prêts en 2004-2005	2
2. Les achats.....	4
2.1. Évolution depuis 2001-2002	4
2.2. La répartition selon les domaines.....	5
3. Le budget.....	6
4. Statistiques de saisie.....	7
5. La Formation des Élèves.....	8
5.1. La formation des secondes : contenu	8
5.2. Compte rendu quantitatif des actions de formation :.....	9

PROJET CDI 2004-2005

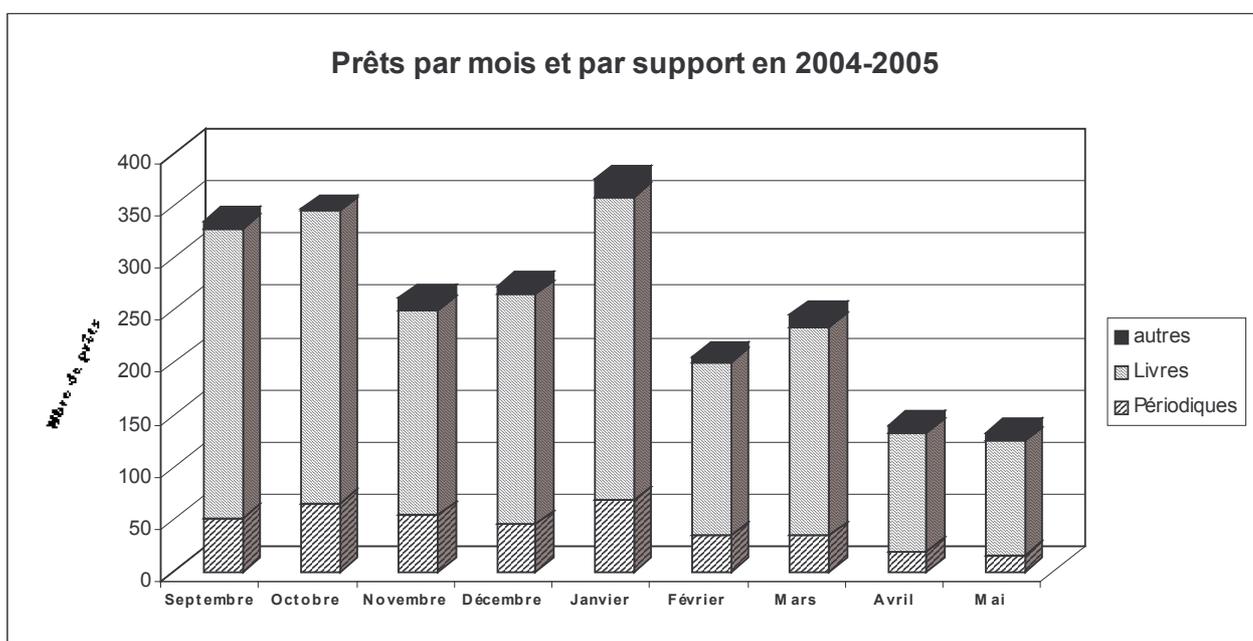
1. Axe 1 – Politique pédagogique : Aider les élèves à réussir	10
2. Axe 2 – Politique éducative : Aider les élèves à être bien dans leur tête et dans leur corps.....	11
3. Axe 3 – Politique d'orientation : Aider les élèves à construire un projet personnel.....	11
4. Axe 4 – Politique d'ouverture : Aider à la communication, aux actions à caractère culturel et sportif.....	11

BILAN 2004-2005

Les statistiques qui suivent ont pour objectif de mettre en lumière l'activité pédagogique du CDI. En effet, si l'aspect quantitatif (nombre d'heures d'ouverture et nombre d'élèves accueillis) représente la partie évidente de l'activité du CDI, il n'en va pas de même pour

- L'activité pédagogique des professeurs documentalistes : la formation des secondes, l'encadrement des TPE et l'accueil des classes.
- L'activité de gestion : recherche, choix et mise à disposition des ressources.

1. Les prêts en 2004-2005

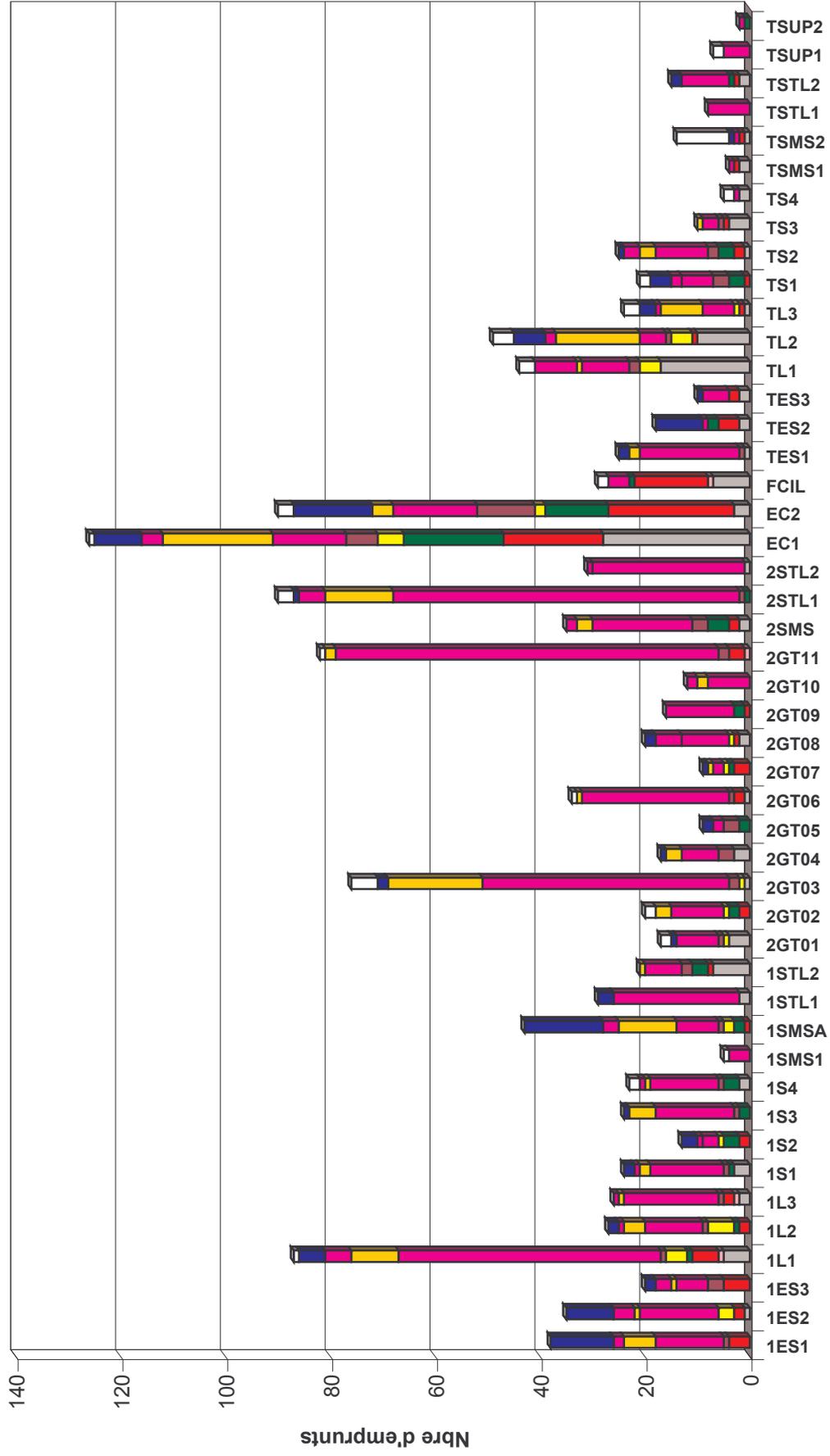


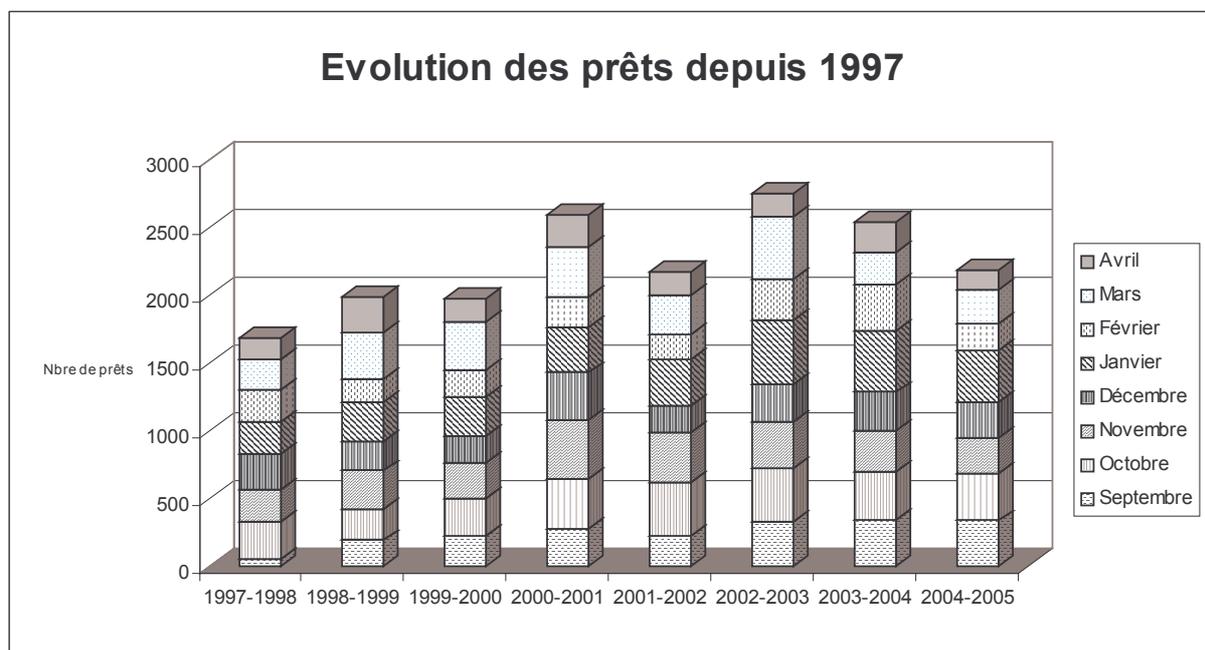
Nous sommes revenus à la prise en compte dans les statistiques **des seuls prêts informatisés** qui laissent de côté tout le flux de documents utilisés par les élèves lors des TPE et travaux de classe¹. Les prêts annuels épousent le rythme de l'année scolaire : septembre de plus en plus actif vu le raccourcissement des vacances scolaires ; le premier semestre de l'année totalise 69% des emprunts contre 31% pour le second semestre. Ceci est cohérent d'un point de vue pédagogique : la formation des secondes et les travaux de recherche demandés par les professeurs aux élèves s'enchaînent rapidement (ce qui est un garant d'efficacité) ; le second semestre, pour les premières et terminales étant plus axée sur le cours en vue des examens.

¹ Cela pour une raison très simple : l'aide dont nous bénéficions depuis une vingtaine d'années : 2 personnes à mi-temps soit 20 heures par semaine, s'est vue réduite à une personne à 30h en 2001, lequel temps partiel, fut brutalement supprimé en novembre 2004. Nous avons retrouvé début 2005 l'aide d'un assistant d'éducation mais seulement à temps partiel puisqu'il est affecté en priorité à la vie scolaire. Cette baisse notable du personnel au CDI s'est traduite par une réduction des plages horaires (fermeture du samedi matin) mais aussi l'abandon de tâches non essentielles, par exemple les statistiques.

Nature des emprunts par classes

ANNEXE





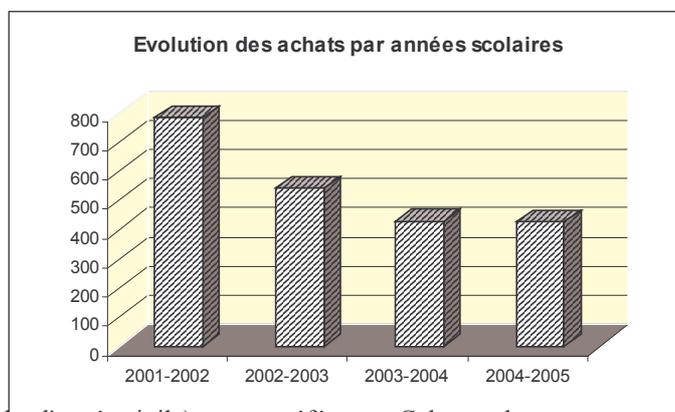
L'évolution des prêts depuis 1997

Avec une baisse durant le 2^e trimestre, on revient au chiffre de 2001-2002 : il est toujours difficile de tirer des conclusions de ces chiffres. Pour essayer de comprendre, nous avons (voir tableau couleur en annexe) essayé de voir ce qui pouvait influencer sur le prêt : on voit que les grandes variations d'une classe à l'autre sont, pour ce qui est de l'emprunt, liées aux activités pédagogiques des classes (concours littéraires et autres incitations à la lecture) à l'initiative des professeurs.

2. Les achats

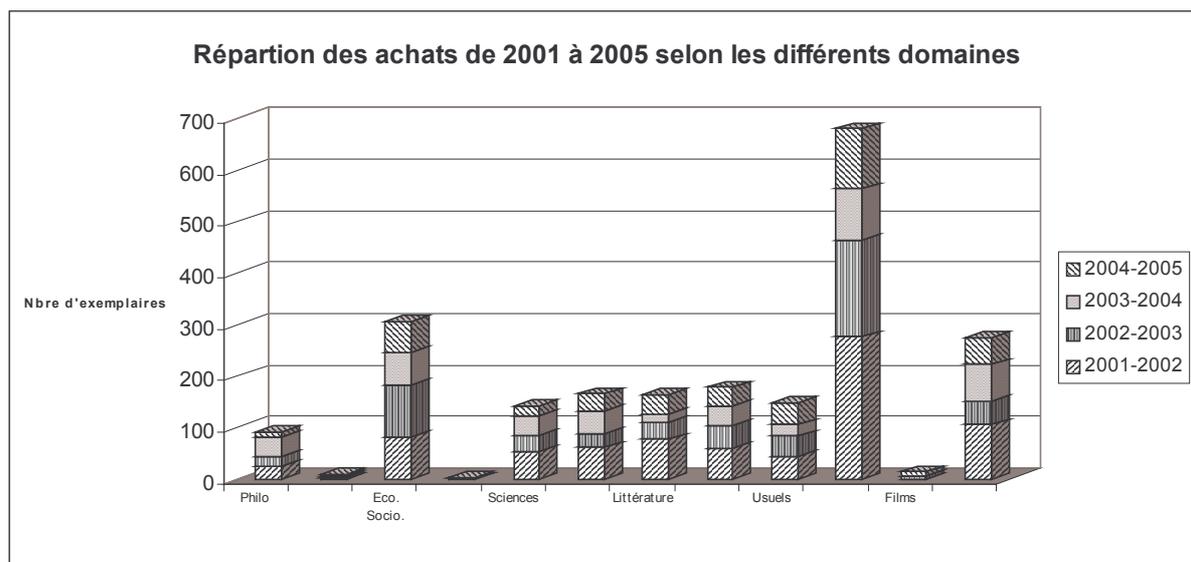
2.1. Evolution depuis 2001-2002²

Nous notons une certaine stabilité. Le pic de 2001-2002 est lié à la dotation TPE. Nous rappelons ce que nous écrivions l'année passée : la constitution d'un fonds est une œuvre collective, professeurs de disciplines et professeurs documentalistes.



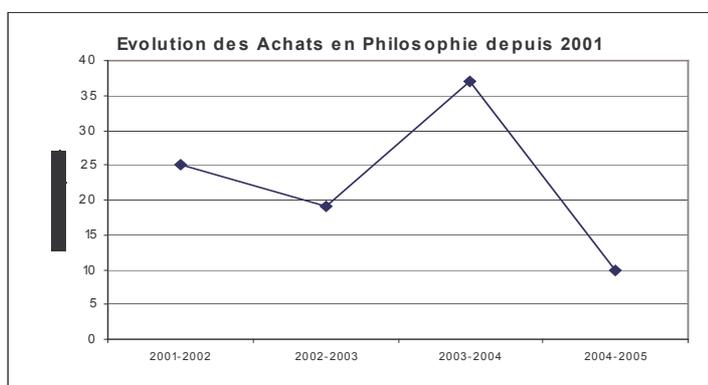
² Nous allons désormais prendre l'année scolaire (et non plus l'année civile) comme référence. Cela est plus conforme à la réalité de notre fonctionnement, mais nous ne pouvons ainsi remonter qu'à 2001-2002 pour des raisons informatiques.

2.2. La répartition selon les domaines



Elle est à peu près cohérente par rapport aux besoins sauf en ce qui concerne les sciences eu égard aux besoins en TPE.

A noter que cette répartition (comme celle des graphiques suivants) ne traduit pas les achats provenant des crédits propres aux disciplines mais la totalité des achats concernant un champ disciplinaire.³

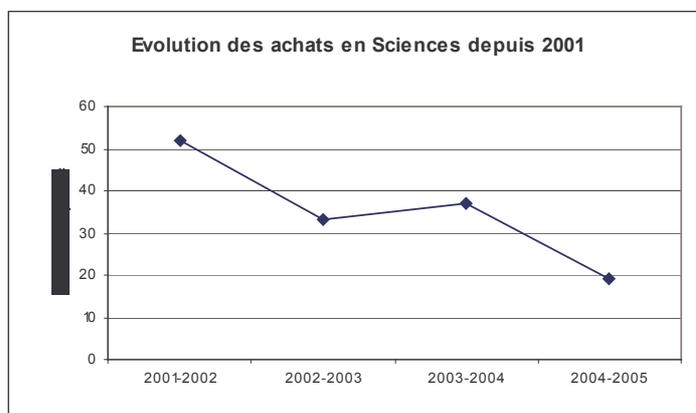


Evolution de la répartition selon les domaines

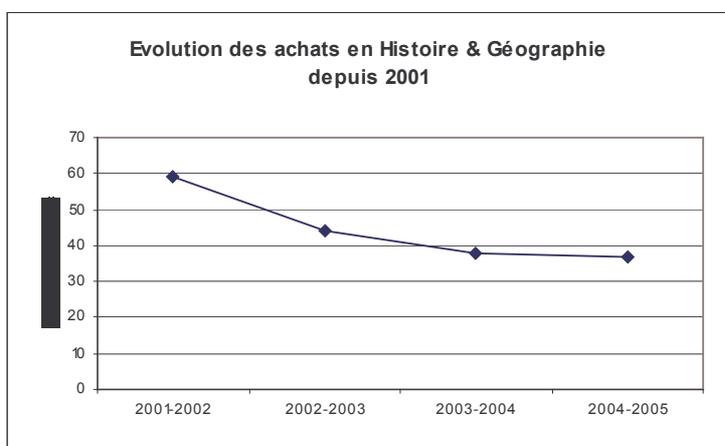
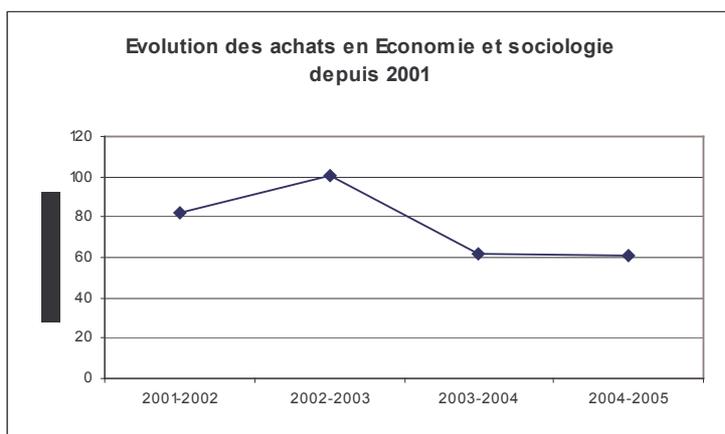
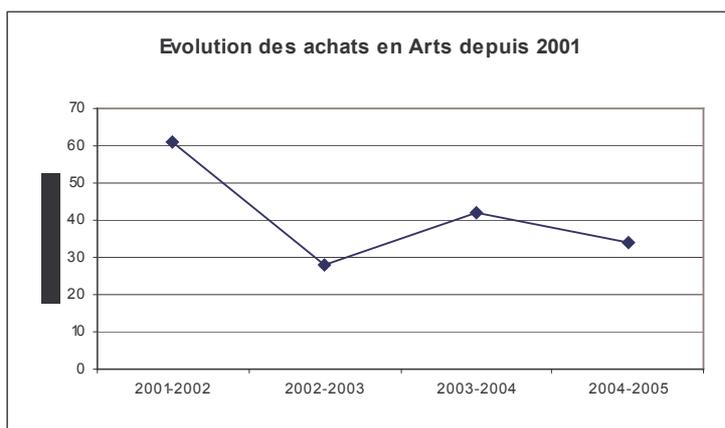
Le rayon philosophie est certainement le mieux fourni eu égard le nombre d'élèves concernés. Nous avons procédé à une suppression des achats issus des crédits CDI pour suivre l'évolution des pratiques: TPE et ECJS. Il est donc parfaitement

légitime de constater une baisse des achats dans cette discipline.

Les achats 2001-2002 correspondent au budget spécial TPE qui a permis d'acheter des ouvrages scientifiques. Ce crédit ponctuel (2001) étant épuisé, il faut, comme nous le notions déjà l'an passé impérativement que les disciplines scientifiques s'impliquent



³ Par exemple la trentaine d'ouvrages figurant ici en sciences ont été achetés en 2002-2003 sur les crédits propres au CDI



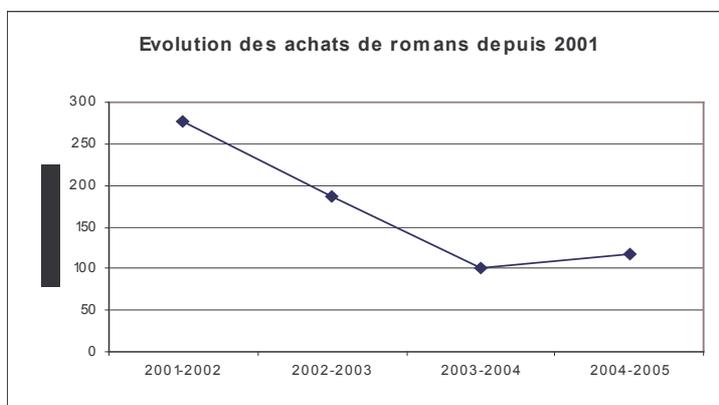
d'avantage dans l'enrichissement du fonds, du point de vue du budget certes, mais surtout en ce qui concerne le choix des documents.

Les achats d'ouvrages d'art avaient augmenté en 2001 pour combler une carence notoire notamment en Art contemporain. Il convient maintenant de maintenir un niveau régulier de mise à jour (en fonction notamment des activités pédagogiques de l'option Arts Plastiques et de la Galerie).

Les achats en histoire-géographie comme en SES se sont stabilisés. Il convient d'être vigilant, notamment grâce à la concertation avec les collègues de ces disciplines, pour savoir si ce "rythme de croisière" est le bon.

Corrélée au volume des prêts,

cette évolution est difficile à analyser : l'achat massif de romans en 2001-2002 s'est accompagné d'un volume d'emprunts égal à 2004-2005. Par contre, il est vrai que si l'on regarde ce que les élèves empruntent (voir Annexe) les romans arrivent en première position ; c'est incontestablement un bon moyen de soutenir la lecture.



3. Le budget

Après l'analyse qualitative du fonds (ce que l'on achète), l'analyse quantitative (qui achète et combien ?)

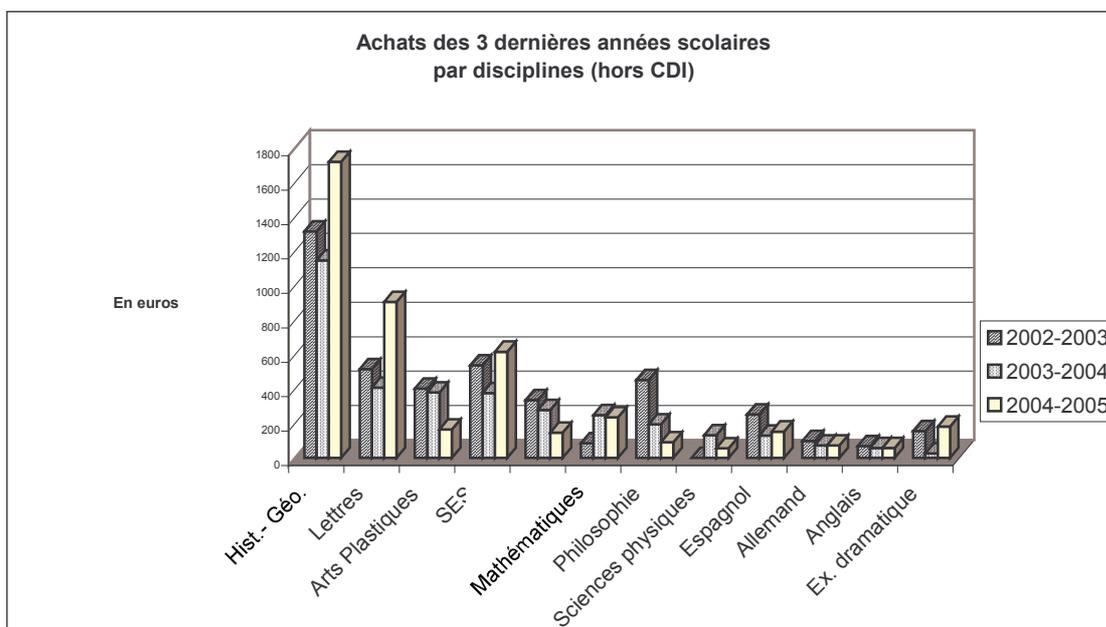
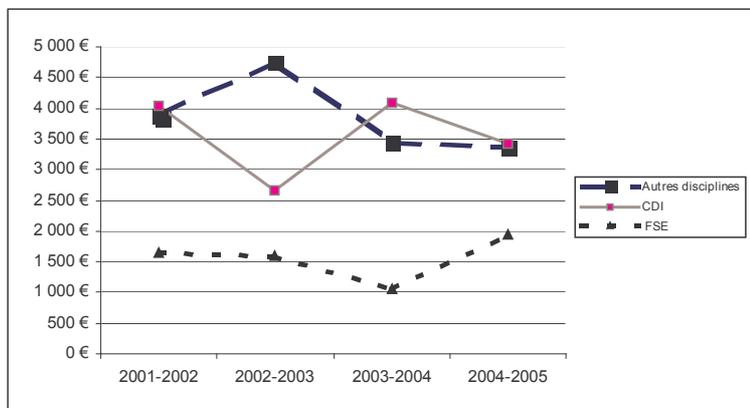
Tout d'abord, qui finance le fonds du CDI ?

➤ les disciplines sur les crédits d'enseignement

➤ le CDI sur son budget propre

➤ le FSE⁴

Ces deux graphiques traduisent l'évolution globale des achats – relativement stable – et l'évolution par origine des fonds. Le budget global du FSE étant en baisse (plus de bénéficiaires liés aux machines à café), il n'est peut-être pas très judicieux de lui laisser prendre une si grande part dans le financement du CDI !



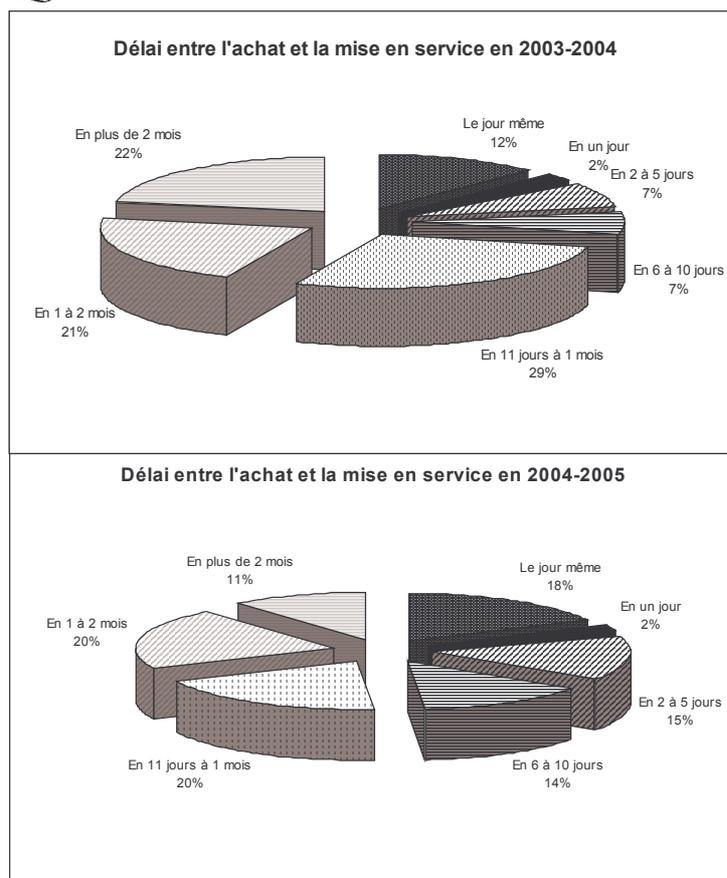
Il s'agit ici des achats effectués sur les crédits d'enseignement des disciplines⁵. On note un déséquilibre flagrant entre disciplines "littéraires" et disciplines scientifiques. Cela correspondait encore aux besoins il y a une dizaine d'années. Ce n'est plus le cas aujourd'hui : 27% des classes accueillies effectuaient un travail dans une discipline scientifique (voir p. 7) et **40%** des élèves ayant effectué un TPE étaient en S!

4. Statistiques de saisie

⁴ A noter que le FSE ne doit pas financer l'enseignement. Autrement dit, on ne doit pas acheter avec cet argent des revues ou des livres à usage « scolaires » mais plutôt ce qui correspond à la lecture loisir (revues de cinéma, musique, Télérama...)

⁵ Ce graphique est différent de celui de la page 3 qui mettait en évidence les achats par matière mais achetés aussi bien sur les crédits propres au CDI qu'avec l'aide du FSE.

Que montrent-elles ?



Elles permettent d'évaluer le temps écoulé entre l'achat d'un document et sa mise à la disposition des usagers. C'est un indicateur qui peut mettre en évidence comme nous l'écrivions l'année passée, des difficultés de fonctionnement⁶ qui sont en général masquées par la confusion qui est faite entre l'ouverture du CDI (horaires d'ouverture) et la présence des documentalistes. Pour pallier la réduction du personnel (voir p. 1) nous avons souscrit un abonnement à *Electre* qui nous épargne un temps important de saisie des ouvrages achetés. Il nous reste à effectuer

la partie "pédagogique" de la saisie, à savoir adapter résumé et mots clés aux recherches scolaires de nos élèves. Ainsi, après la dégradation notée en 2003-2004, nous notons une nette amélioration puisque le délai moyen de mise à disposition passe de 47 jours à 26,5 jours en 2004-2005.

5. La Formation des Elèves

5.1. La formation des secondes : contenu

Nous poursuivons la formation des secondes en concertation avec les professeurs de lettres, sur le « créneau » de l'heure individualisée⁷ à raison de 2 heures / élève par demi-classe pour toutes les Secondes.

L'objectif général est une remise à niveau et une préparation aux recherches de seconde en Lettres et ECJS et à moyen terme aux TPE. L'objectif opérationnel est :

- première heure : savoir transformer un sujet de recherche en mots clés efficaces pour une recherche documentaire informatisée.
- deuxième heure : savoir évaluer la pertinence d'un site internet (décryptage et critères d'évaluation)

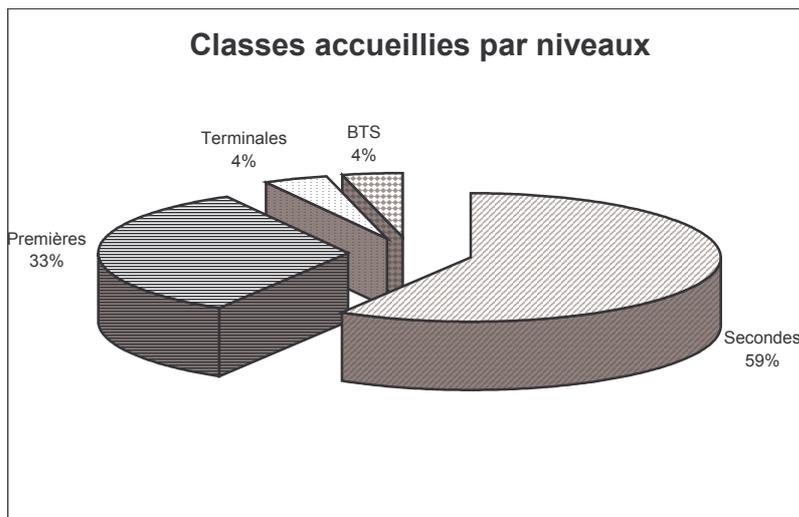
⁶ Absences non remplacées d'une documentaliste en 2003-2004, suppression de l'aide-documentaliste fin 2004...

⁷ La recherche documentaire étant « au programme » de français de seconde et première (voir Accompagnements de programmes : « Annexe 1 Documentation et liaison avec le CDI »)

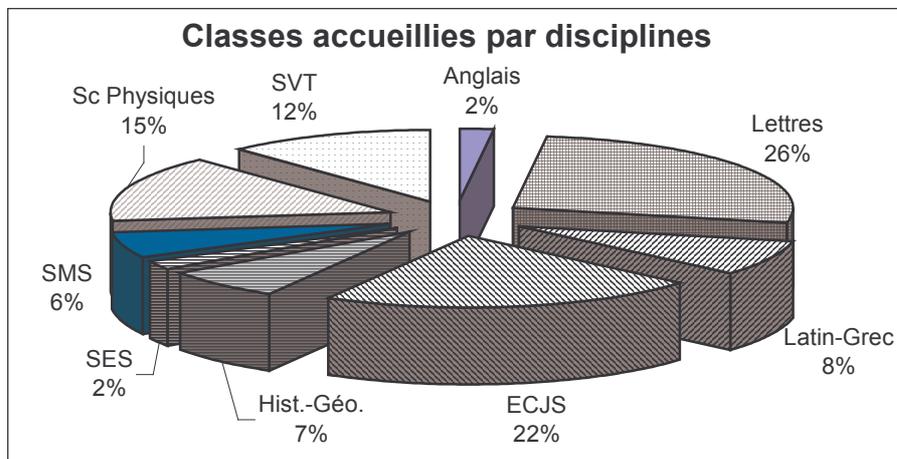
Ces séquences ont lieu durant le premier trimestre, le plus tôt possible afin que les élèves puissent les mettre en pratique dès les premières recherches demandées par les professeurs en Lettres et en ECJS.

La suppression des TPE en terminale empêche dorénavant les élèves de faire leur apprentissage du TPE en première avant l'évaluation sommative du baccalauréat. Cela rend encore plus urgente la réflexion (et les actions à envisager) en matière d'apprentissages documentaires dès la seconde : voir la partie *projet*.

5.2. Compte rendu quantitatif des actions de formation :



Le premier graphique rend compte du niveau des classes accueillies pour des travaux de groupes (hors TPE et formation des secondes). On note cette année un plus grand nombre de classes accueillies en seconde (et moins en première).



Le second graphique rend compte de la discipline dans le cadre de laquelle le travail s'est déroulé (hors TPE et formation des secondes). On note des différences notables avec l'an

passé : une baisse très nette de l'accueil de classes en ECJS (cela passe de 56% à 25%) et une spectaculaire augmentation en lettres (de 9% à 29%). Cela traduit simplement les différences de pratiques des professeurs. Cela signifie aussi que des élèves seront en fonction de leur classe, soit largement familiarisés dans leur cursus avec la recherche documentaire, soit peu ou pas du tout...

PROJET D'ACTION

2005-2006

Il s'appuie sur

- les constats du bilan qui vient d'être fait
- les 4 axes du projet d'établissement

Objectif

1. Axe 1 – Politique pédagogique : Aider les élèves à réussir

C'est dans cet axe que, en tant que professeur, se situe l'essentiel de notre action.

Conscients des bouleversements que nous vivons en matière à la fois d'évolution des publics et d'évolution des pratiques pédagogiques, il nous apparaît essentiel de proposer un cadre collectif de réflexion et d'action pour améliorer le service rendu par le CDI (en tant qu'outil) et par les documentalistes (en tant qu'enseignant).

Mise en oeuvre

⇒ Nous avons dû décaler dans le temps ce que nous avions prévu de faire l'année passée car la concertation sur le projet d'établissement est venue se substituer au travail de concertation que nous avions prévu.

Néanmoins la collaboration avec les professeurs de lettres a pu avoir lieu autour de la création du Site des Lettres au sein du site du Lycée : <http://hebergement.ac-poitiers.fr/1-jv-larochelle/SiteLettres/Index.htm>

⇒ la réunion constitutive du **Groupe de travail**⁸ que nous proposons de mettre en place est d'ores et déjà programmée pour novembre et nos modalités de travail demeurent les mêmes :

- Un temps de partage (de notre côté sur la base de nos bilans) pour évaluer les nouveaux besoins
- Etablir une modalité de fonctionnement collégial afin
 - d'établir des règles de fonctionnement de l'outil CDI qui prennent en compte tous les élèves en tenant compte de la spécificité des disciplines et des séries
 - Jeter les bases d'une formation aux compétences documentaires partagées, (instituant une complémentarité étroite avec ce qui se fait dans ce domaine dans chaque discipline) ; la suppression des TPE de terminales nous

⁸ Conformément aux préconisations rectorales : cf la Lettre du Recteur aux Chefs d'Etablissement de la Rentrée 2002 où il est stipulé : " Je vous transmets un texte de réflexion concernant l'élaboration d'une politique documentaire, dans les collèges et lycées de l'académie, dont les professeurs documentalistes seront destinataires. Je souhaite que cette approche soit l'objet d'une analyse concertée entre les professeurs documentalistes et les professeurs de discipline avec votre concours afin d'élaborer un projet pédagogique pour la documentation."

conduit à envisager au niveau de la seconde des actions communes qui permettent à **TOUS LES ELEVES** de bénéficier d'un entraînement à la recherche et surtout à l'exploitation de documents.

Pour ce qui est des autres actions précédemment citées dans le bilan, elles seront bien sûr poursuivies.

2. Axe 2 – Politique éducative : Aider les élèves à être bien dans leur tête et dans leur corps

Nous restons le relais d'information de toutes les actions du lycée se déroulant dans ce cadre avec au CDI, un espace d'information sur la santé.

3. Axe 3 – Politique d'orientation : Aider les élèves à construire un projet personnel

Nous sommes très vigilants à varier le plus possible l'information mises à la disposition des élèves, conscients des difficultés qu'ils rencontrent pour s'orienter. Mais s'il est facile de répondre aux demandes précises d'information (sur les diplômes, les métiers, les formations...), nous sommes démunis –et ce n'est pas notre métier- pour répondre aux demandes plus personnelles : la faible amplitude horaire de présence des conseillères d'orientation –qui sont très demandées par les élèves- ne peut qu'être regrettée.

4. Axe 4 – Politique d'ouverture : Aider à la communication, aux actions à caractère culturel et sportif

- Nous continuerons de soutenir toutes les initiatives visant à favoriser l'ouverture sur le monde : *Semaine de la Presse*, « *Faites la Une* », et tous les concours – *Librecourt*, *Concours franco-québécois* (deux équipes ont été sélectionnées en finale l'année dernière) – qui stimulent la curiosité des élèves et les mettent en situation d'être actifs.
- Nous essayons (dans la mesure du possible car ils sont très nombreux) d'être partie prenante au niveau de la communication pour tous les projets menés au sein du lycée. Pour la "Galerie" par exemple, une des deux documentalistes a suivi le stage effectué par l'équipe de pilotage l'année dernière.
- Cet aspect est déjà pris en compte dans l'intranet du lycée⁹ qui vise à apporter un maximum d'informations via l'ordinateur. Mais cela ne répond pas à tous les besoins. La

⁹ L'une des deux documentalistes réalise l'actuel intranet documentaire, mais ce n'est pas un intranet stricto sensu puisqu'il n'est pas accessible de l'extérieur pour la communauté éducative.; elle est aussi webmestre du Site du Lycée, ce qui permet une certaine

création d'un véritable intranet sera certainement un projet des années à venir, lorsque les expérimentations au niveau académique pourront être généralisées. Nous sommes prêts à intervenir en tant que professionnels de l'information sur les questions de contenu et d'accès aux ressources ; il faut attendre que les solutions techniques soient accessibles.

Moyens

Moyens matériels :

Le budget qui nous est alloué nous permet de gérer le CDI tel qu'il fonctionne actuellement. En fonction des résultats du travail collaboratif instauré au niveau des acquisitions, des modifications pourraient être nécessaires, mais ce ne sera que sur l'exercice prochain.

Moyens humains :

Nous souhaiterions, pour améliorer le fonctionnement du CDI et revenir à une présence plus constante d'un aide-documentaliste, profiter du nouveau dispositif *Emplois Vie scolaire*. Il nous semblerait judicieux que quelqu'un soit embauché avec ce type de contrat, pour effectuer les tâches d'aide à la Vie Scolaire (saisie des absences sur l'ordinateur, contrôle des réservations de repas à l'entrée du self...), tâches accomplies actuellement par Mr Grévin, afin qu'il puisse être affecté sur la totalité de son service au CDI. En effet, la formation que nous lui avons fournie ainsi que son excellente culture générale, le rendent particulièrement efficace dans la fonction d'aide-documentaliste.

